

23 mars 2015

Cercle de Coopération des associations laïques (CCAL)

Communiqué de presse

Retour vers un cours unique de religion ?

Le Cercle de Coopération des Associations laïques est préoccupé au plus haut degré par la tournure que prennent les travaux de préparation devant aboutir à l'introduction d'un cours unique « éducation aux valeurs ».

Au lendemain de la publication de la nouvelle convention entre l'Etat et différentes communautés religieuses, présentée par le Gouvernement comme la séparation des églises et de l'Etat, les associations qui se sont depuis constituées en cercle de coopération avaient déjà fait état de leurs inquiétudes quant aux avancées réelles de cette convention.

À la lecture attentive des différents articles, il était en effet apparu que les cultes garderaient un certain droit de regard sur l'introduction du cours unique « éducation aux valeurs » et la définition de son objectif principal à l'article 17 s'apparentait d'ores et déjà fortement à ceux de l'enseignement religieux.

Lors de la réunion du 29 janvier, Monsieur Claude Meisch, ministre de l'Education nationale avait tenté de rassurer en minimisant l'influence des cultes et en promettant haut et fort que les associations laïques seraient consultées au même titre que les cultes.

Or depuis, aucune consultation des associations laïques n'a eu lieu et pourtant Monsieur le ministre invite à une conférence publique avec le professeur Jürgen Oelkers de l'Université de Zurich s'inscrivant dans cadre de l'élaboration du curriculum de ce nouveau cours pour le lundi 23 mars. Le choix de ce professeur, plaidant pour la transmission d'une culture religieuse à l'école, comme coordinateur du programme est tout à fait révélateur. La prise de position des enseignants d'éthique sur le « plan cadre » du nouveau cours qui n'a pas encore été soumis pour avis aux associations laïques en dit encore plus long. Le Cercle de coopération des associations laïques n'a ni été informé ni été consulté sur les critères à la base du choix de M. Oelkers et de sa mission exacte. Pour ces raisons le Cercle de coopération n'a pas confiance en la personne choisie par le Ministre. Il est indispensable que tous les documents qui décrivent la mission et les attributions soient rendus publics. Il en est de même du plan-cadre élaboré qui doit être soumis à un débat public contradictoire et avisé par tous les concernés, dont notamment le Cercle de coopération des associations laïques avant son adoption par le Ministre, voire par le Gouvernement. Entamer les travaux pour mettre en place le programme détaillé du nouveau cours avant que cette procédure de consultation n'ait eu lieu n'est pas conforme avec la volonté de transparence et de dialogue affichée dans le programme et la déclaration gouvernementale.

Le Cercle de coopération des associations laïques estime par ailleurs que le travail accompli depuis des années tant dans l'école fondamentale que dans l'enseignement secondaire et soutenu dans leur temps par les ministres socialiste et libérale en charge de l'Education nationale ne doit pas être balayé par un trait de plume. La qualité de ces travaux qui se fondent sur une approche de philosophie pratique ont d'ailleurs récemment amené l'UNESCO à proposer au Luxembourg de participer à un projet de l'UNESCO en la matière.

Le Cercle de coopération des associations laïques estime par ailleurs que la composition du ou des groupes de travail chargé de l'élaboration concrète du programme du nouveau cours, le

statut des personnes nommées dans ces groupes, leurs droits et devoirs, les critères à la base de leur nomination et leur mission exacte doivent être rendus publics.

En ce qui concerne le contenu du plan-cadre que le Ministre a annoncé vouloir présenter lundi prochain, le cercle de coopération des associations laïques présentera une première prise de position mardi prochain lors d'une conférence de presse qui aura lieu au siège de l'association.

Le Cercle de coopération des associations laïques est décidé à ne pas accepter le fait accompli et à exiger un débat informé et transparent sur les enjeux du nouveau cours. Il défend l'idée d'une école publique laïque qui développe le raisonnement philosophique et le sens critique chez les jeunes.

Cercle de coopération des associations laïques

1, rue Jean-Pierre Sauvage

L-2514 Luxembourg